

Augmentation des diplômes de fin d'études dans les écoles supérieures de la santé

21.03.2023

Fin 2022, 9 642 étudiants étaient inscrits dans les écoles supérieures de la santé, un nouveau record. Le nombre de diplômes de fin d'études a également augmenté l'année dernière. Les taux de diplômation élevés sont la preuve d'un encadrement optimal des étudiants. Pour faire face durablement à la pénurie de personnel qualifié dans les professions de la santé, la mise en œuvre de l'initiative sur les soins infirmiers doit être poursuivie avec véhémence, souligne l'Association suisse des centres de formation santé.

L'Association suisse des centres de formation santé (ASCFS) recueille chaque année dans toute la Suisse des données sur les formations dispensées par les écoles supérieures de la santé. Les paramètres saisis depuis des années sous la même forme, à savoir les débuts de formation, le nombre d'étudiants et les diplômes, constituent ensemble un indicateur robuste pour décrire l'état actuel du système de formation dans le domaine des professions de la santé. Parallèlement, les données fournissent indirectement des informations importantes sur l'évolution des soins de santé en Suisse.

En 2022, on a enregistré environ 5 pour cent de diplômes de plus que l'année précédente. En comparaison à moyen terme avec l'année 2019, les 3 537 diplômes de fin d'études représentent même une augmentation de près de 16 pour cent. L'évolution du nombre d'étudiants (à la date de référence du 31 décembre) est analogue: Fin 2019, 9 139 étudiants étaient enregistrés dans les écoles supérieures de la santé, fin 2022, ils étaient déjà 9 642, ce qui correspond à une augmentation de près de 6 pour cent. En ce qui concerne les débuts de formation, un léger recul de 2 pour cent a été enregistré par rapport à la même période de l'année précédente. En revanche, si l'on considère le moyen terme, les débuts de formation continuent d'augmenter continuellement: Alors qu'en 2019, environ 3 900 personnes commençaient une formation dans une école supérieure de santé, elles étaient déjà près de 4 400 en 2022.

Pour de nombreuses formations, la tendance à la croissance se poursuit, par exemple pour les professions AIN (anesthésie, soins intensifs et soins d'urgence), pour les technicien-ne-s en salle d'opération diplômé-e-s ES ou pour les hygiénistes dentaires diplômé-e-s ES.

Chez les infirmiers/infirmières, le groupe professionnel le plus important, le chiffre record de l'année précédente de 6 066 étudiants a été manqué de peu avec 5 935 étudiants au 31 décembre 2022. La différence est d'à peine 2,2 pour cent et se situe donc dans la fourchette de dispersion attendue. Le bilan est positif en ce qui concerne les diplômes. Ceux-ci continuent d'augmenter, passant de 1 964 diplômes en 2019 à 2 316 diplômes en 2022, soit une hausse de 17 pour cent par rapport à l'année précédente. Le faible taux d'abandon et le taux de réussite élevé sont la preuve que les procédures de sélection sont efficaces et que l'encadrement pendant la formation est de haut niveau. Plus de 95 pour cent des étudiants qui commencent la formation d'infirmier/ère diplômé/e ES la terminent avec succès.

En 2022, le nombre de débuts de formation a diminué d'environ 9 pour cent chez les infirmiers/infirmières par rapport à l'année précédente. Après l'augmentation réjouissante de ces dernières années, on constate une stagnation. «Grâce à l'acceptation de l'initiative sur les soins infirmiers, nous avons la possibilité de prendre à temps le contre-pied de cette tendance», explique le président de la ASCFS, Jörg Meyer. Dans le cadre de l'offensive de formation, les écoles supérieures, les hautes écoles spécialisées et les entreprises formatrices doivent recevoir davantage de moyens pour la formation via les cantons. «La mise en œuvre de l'initiative sur les soins infirmiers doit avancer rapidement», a déclaré Jörg Meyer. «Il faut mettre l'accent sur les aspects positifs des formations dans le domaine de la santé et sur la grande utilité de ces professions. Nous devons veiller à ce que les moyens soient utilisés conformément aux objectifs».

Les écoles supérieures de la santé apportent une contribution essentielle à des soins de santé de haute qualité en Suisse. Il faut continuer à investir massivement dans la formation pour faire face durablement à la pénurie de personnel qualifié dans les professions de la santé. L'Association suisse des centres de formation en santé joue un rôle important dans ce processus. Elle défend les intérêts de ses 32 membres au niveau national et se considère comme un partenaire compétent des cantons, notamment en ce qui concerne la mise en œuvre de l'initiative sur les soins.

Voir aussi

- Chiffres de la formation 2022: <https://bgs-ch.ch/de/zahlen>

Renseignements complémentaires

- Jörg Meyer, Président ASCFS, Téléphone 079 429 62 92
- Emmanuel Hofer, Directeur ASCFS, Téléphone 079 429 82 71

L'Association suisse des centres de formation santé (ASCFS) représente les intérêts de ses 32 membres au niveau national et est l'interlocuteur privilégié et le représentant des intérêts des autorités fédérales et des organes spécialisés pour les questions et les thèmes de la politique de la formation et de la santé ainsi que pour les consultations. Tous les prestataires de formation pour les professions de la santé titulaires d'un diplôme d'école supérieure et/ou de filières d'études postgrades reconnues et d'un diplôme de formation supérieure sont les bienvenus en tant que membres.